



ROFIX 830

Ravaillage d'égalisation

Avis juridiques et techniques:

Pour la mise en œuvre de nos produits il faut respecter les informations mentionnées dans les fiches techniques. On recommande de considérer les normes générales et spécifiques de chaque pays (UNI, ÖNORM, SIA, etc.) ainsi que les indications des Associations Professionnelles Nationales.

Domaines d'application:

Pour l'égalisation de grandes irrégularités et différences d'épaisseur du plancher brut. Pour un revêtement sans cavités et pour la compensation de tuyaux et tunnels pour câbles.
Après avoir versé le sous-fond de compensation, il faut le vibrer avec un outil approprié, par ex. avec la règle pour chapes autonivelantes, à la hauteur souhaitée.
Après avoir versé le sous-fond de compensation, il faut le vibrer avec un outil approprié, par ex. avec la règle pour chapes autonivelantes, à la hauteur souhaitée.

Propriétés:

- mise en circulation rapide
- Calorifuge
- Application rationnelle avec pompes à vis communes (par ex. G4, ZP3)

Mise en œuvre:



Données techniques	
SAP-Art. Nr.:	2000148713
NAV-Art. Nr.:	110761
Type d'emballage	
Unités par emballage	50 unité/pal
Quantité par unité	env. 50 l/unité
Granulométrie	0 - 3 mm
Rendement au litre	env. 45 l/unité
Consommation	env. 10 l/m ² /cm
Remarque de consommation	Les valeurs de consommation sont des valeurs indicatives et dépendent fortement du support et de la technique d'application.
Quantité d'eau nécessaire	env. 8 l/unité
Épaisseur de couche	≥ 3 - max. 30 cm
Masse volumique à sec	env. 481 kg/m ³
Conductivité thermique λ 10,dry (EN 1745:2012)	0,12 W/mK (valeur tabulée) pour P=50%
Conductivité thermique λ 10,dry (EN 1745:2012)	0,13 W/mK (valeur tabulée) pour P=90%
Valeur pH	env. 12
Résistance à la compression (28 jours)	≥ 1,5 N/mm ²
Résistance à la flexion	≥ 0,5 N/mm ²
Possibilités d'entrer	env. 24 h
Délai de séchage	env. 2 j/cm
Température du support	> 5 °C
Comportement au feu	A2

Base du matériau:

- Ciment
- Agrégats légers (organiques)
- Additifs pour l'amélioration des caractéristiques de mise en œuvre



RÖFIX 830

Ravoirage d'égalisation

Conditions de mise en œuvre:	Lors des phases de mise en œuvre et de séchage, la température ambiante et celle du support ne doivent pas être inférieures à +5 °C. Jusqu'au séchage complet, protéger du gel, pour éviter un séchage trop rapide (lumière directe du soleil, vent) et des humidités directes (pluie).
Prétraitement du support:	Le support doit être sec, résistant, sans poussière et saleté. Les restes de mortier et les morceaux de béton détachés doivent être enlevés complètement.
Préparation:	Mélanger le produit avec la quantité d'eau claire préétablie avec des machines appropriées (ici on conseille l'utilisation d'un malaxeur à haute fréquence) jusqu'à obtenir une pâte pompable homogène et sans grumeaux.
Mise en œuvre:	RÖFIX 830 doit être tiré avec une règle pour chapes autonivelantes à la hauteur préétablie avec pied à coulisse pour chapes autonivelantes. RÖFIX 830 doit être mélangé avec un mélangeur à rotor de type commun et ensuite pompé avec une pompe à vis jusqu'à une distance d'environ 80 m (approprié pour toutes les machines à enduire communes).
Avertissements:	Tuyaux pour pompage du mortier: ils doivent être prélubrifiés avec un mortier à la chaux (par ex. RÖFIX 300 ou RÖFIX Mortier Fin). Régulation de la consistance: en cas d'utilisation d'un mélangeur continu avant tout on mélange manuellement 1 sac avec 7-8 litres d'eau dans un seau et sur la base de cette pâte de référence on règle la consistance dans le mélangeur mécanique. Les caractéristiques techniques indiquées ont été déterminées dans des conditions standards.
Avertissement relatif aux dangers:	Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.
Consigne de mise en œuvre:	Ne pas utiliser le matériau d'anciens emballages entamés et ne pas le mélanger à du matériau frais.
Stockage:	Conserver au sec et sur des palettes en bois. Peut être conservé pendant au moins 6 mois conformément à la Directive 1907/2006/EG annexe XVII à +20 °C et 65 % d'humidité relative.
Remarques générales:	Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures. Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques. Les données ont été élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit correspond bien à l'usage prévu. Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante. Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits. La version actuelle de nos fiches techniques est disponible sur notre site Web, ou peut être obtenue dans nos agences nationales.